



Ratification Meetings / Réunions de ratification

We are pleased to report that at its meeting last Wednesday, the Association's Board of Directors unanimously voted to recommend acceptance of the new agreement to the Membership-at-large.

Accordingly, a meeting to ratify the new collective agreement takes place tomorrow, Tuesday 7 October, starting at 4:00 p.m. in the Fraser auditorium; a meeting in Barrie has also been scheduled for noon the following day.

Only members of the bargaining unit are eligible to participate in these meetings, that is full-time and sessional faculty currently employed by Laurentian University. Please note that not all members of the bargaining unit—most especially newcomers—are members of the Association—and if that describes your situation, applications forms will be available at the door although it is NOT a requirement that you sign one before receiving your ballot.

Those who will be arriving at Fraser are encouraged to come a bit early—3:40 p.m.—because unlike our regular meetings, your name must be verified on a list of those eligible to vote. Tables have been set according to Faculty/Library so we would invite you to line up at the appropriate table. After “signing in” you will be handed a ballot that you must carry with you into the meeting.

The Agenda of the meeting is fairly simple:

- Call to order by Mr. Thomson, chair of the Association,
- Presentations on the new CA, first by Dr. David Leadbeater, chief negotiator who will give an overview of the major changes and second by J-C Cachon, our Secretary-Treasurer, who will review the salary settlement.

Upon completion of these presentations, the ballot boxes will open at the back of the auditorium and voting will commence. Any questions from the floor will also be entertained. The Q and A will be moderated by Mr. Thomson.

When the last ballot has been cast, votes will be counted by Prof. Emily Donato, Vice-President of the Association, but there will not be a formal announcement of results until votes in Barrie have been counted the following day.

One final point: you can only vote in person (not by email!!!)—and there is no proxy voting allowed.

Nous avons le plaisir d'annoncer que mercredi dernier, le conseil de l'association a voté à l'unanimité de recommander aux membres d'accepter la nouvelle convention collective.

Par conséquent **une réunion de ratification de la nouvelle convention collective aura lieu demain, mardi 7 octobre à 16 heures, à l'auditorium Fraser**. Une autre réunion de ratification aura lieu le lendemain à midi à Barrie.

Seuls les membres de l'unité de négociation, autrement dit les professeurs à plein temps et à temps partiel, actuellement employés par l'Université Laurentienne, ont le droit de prendre part à ces réunions. Veuillez remarquer que tous les membres de l'unité de négociation ne sont pas membres de l'association, en particulier les nouveaux-venus. Si c'est votre cas, des formulaires d'adhésion seront disponibles à l'entrée. Toutefois, veuillez noter que vous n'êtes pas obligés de signer ce formulaire avant de recevoir votre bulletin de vote.

Celles et ceux qui assisteront à la réunion à l'auditorium Fraser sont priés d'arriver à l'avance, autour de 15h 40, parce que, contrairement à nos autres réunions, il faudra vérifier que votre nom figure sur la liste des personnes ayant le droit de vote. Il y aura des tables portant le nom de chaque faculté et de la bibliothèque, et vous devrez vous présenter à la table portant le nom de votre faculté. Après que vous aurez signé la liste, vous recevrez un bulletin de vote qu'il vous faut apporter à la réunion.

L'ordre du jour de la réunion est relativement simple :

- Ouverture de la réunion par A. Thomson, président de séance de l'association.
- Exposés sur la nouvelle convention collective, d'abord par le Dr. D. Leadbeater, négociateur en chef, qui expliquera les changements importants, puis par J-C. Cachon, notre secrétaire-trésorier, qui commentera l'accord sur la rémunération.

A la fin de ces exposés, les urnes seront ouvertes à l'arrière de l'auditorium et le scrutin commencera. Toutes les questions de la part de l'auditoire seront prises en considération. La séance de questions et réponses sera présidée par A. Thomson.

Une fois que le dernier bulletin de vote aura été déposé dans l'urne, la professeure Emily Donato, vice-présidente de l'association, fera le compte des voix. Il n'y aura pas d'annonce officielle des résultats avant que le compte du vote de Barrie ait eu lieu le lendemain.

Détail final : le vote se fait en personne. Non, pas de vote par courriel !!! ni par procuration.